

un endroit pour discuter de tous les problèmes de la nation canadienne. Si un député veut entendre un discours en français, et vice versa, il n'aura qu'à décrocher son appareil et ainsi il sera en mesure de comprendre l'autre langue et d'entendre parler l'autre langue.

Je félicite le très honorable premier ministre du Canada qui est le symbole de l'unité nationale. Je le félicite et le remercie au nom de la population de Joliette-L'Assomption-Montcalm.

M. Yvon Dupuis (Saint-Jean-Iberville-Napierville): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de parler longuement sur cette motion. Nous venons d'entendre l'expression des chefs des différents partis représentés à la Chambre des communes, et nous sommes devant l'évidence même que les trois partis représentés en cette Chambre appuient la motion à l'effet de donner à la Chambre des communes un système de traduction simultanée.

Monsieur l'Orateur, cette mesure étendra considérablement la reconnaissance officielle du bilinguisme au Canada. Je viens d'entendre l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon) dire, comme c'est son habitude, que c'est la mesure la plus importante depuis la Confédération,—expression "duplessiste" à 100 p. 100. Je n'ai pas l'intention de le suivre dans sa façon de procéder.

Puisque tous les partis sont d'accord sur le principe de base d'avoir, ici dans cette Chambre, la traduction simultanée, je voudrais rappeler également, à la suite de l'honorable chef de l'opposition (M. Pearson), que M. Maurice Breton, le distingué prédecesseur de celui qui vient de parler, a été le premier à réclamer en cette Chambre l'installation de ce système.

(*Traduction*)

J'aimerais féliciter le chef de l'opposition (M. Pearson) qui, ce matin, a commencé son discours en français. Puis-je exprimer l'avis que l'installation de ce nouveau service n'empêchera pas les honorables députés qui parlent anglais ou les députés qui parlent français d'étudier l'autre langue officielle qu'ils ne connaissent pas trop bien. Nous devrions nous servir de ce système pour améliorer la connaissance que nous avons de l'une et de l'autre langue et ne pas nous en faire une excuse pour négliger d'apprendre l'autre langue officielle du pays.

(*Texte*)

Je désire, à la suite des députés qui m'ont précédé, remercier le gouvernement d'avoir adopté cette mesure bienfaisante.

Je connais, monsieur l'Orateur, les problèmes auxquels font face les députés qui vivent dans un milieu unilingue au Canada. Quand on est né dans une province éloignée de la province de Québec et qu'on n'entend parler que l'anglais pendant de nombreuses années, il est certainement difficile, pour un citoyen de langue anglaise, d'apprendre le français. Il est tout à fait louable de voir actuellement plusieurs députés de la Chambre des communes suivre des cours de français. Ils font des efforts considérables afin de maîtriser cette langue. D'autre part, il en est de même pour les Canadiens nés dans la province de Québec et vivant dans un milieu à majorité canadienne-française, car il leur faut aussi faire un effort considérable lorsqu'ils veulent apprendre la langue anglaise.

Alors, monsieur l'Orateur, je suis en faveur de la mesure présentement à l'étude. Nous voterons tous en faveur dans l'espérance qu'elle pourra aider l'unité nationale au Canada.

M. Robert Lafrenière (Québec-Montmorency): Monsieur l'Orateur, à titre de représentant de la circonscription de Québec-Montmorency à la Chambre des communes, j'ai des raisons particulières de féliciter le gouvernement actuel pour cette mesure concrète qu'il a prise au sujet de la langue française et de la langue anglaise en faisant installer ici un système de traduction simultanée. C'est avec raison qu'il y a quelques instants le très honorable premier ministre (M. Diefenbaker) rappelait que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique reconnaît la langue française et la langue anglaise comme les deux langues officielles au pays.

Le premier ministre a également rappelé que plusieurs membres de la Chambre, au cours des années passées, avaient réclamé l'installation d'un système de traduction simultanée. Il me fait plaisir de constater, monsieur l'Orateur, que ce projet se concrétise sous l'égide du gouvernement actuel et celui qui propose le projet de motion tendant à la réalisation d'un système de traduction simultanée, le très honorable premier ministre, est originaire de la province de Saskatchewan.

Eh bien, monsieur l'Orateur, c'est avec grand plaisir que je vois se réaliser un aussi beau projet. J'aimerais que mon honorable ami le député de Laurier (M. Chevrier) soit à la Chambre ce matin, car j'ai l'intention de répondre à une question qu'il m'a posée lors d'un de ses discours, alors qu'il se disait surpris que, en proposant l'Adresse en réponse au discours du trône, j'aie qualifié le premier ministre de sauveur de la Confédération.